



RAPPORT ANNUEL 2014

**CONSEIL DE QUARTIER
DE VAL-BÉLAIR**

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2014

CONSEIL DE QUARTIER DE VAL-BÉLAIR

TABLE DES MATIÈRES

1.	MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
2.	RAISON D'ÊTRE DU CONSEIL	4
2.1.	Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier	4
2.2.	Les membres du conseil d'administration	5
2.3.	Le territoire du quartier	5
3.	FONCTIONNEMENT DU CONSEIL	5
3.1	Séances ordinaires et de travail	5
3.2	Invités aux séances du conseil	6
3.3	Demandes d'opinion	6
3.4	Participation à d'autres activités	6
3.5	Résolutions du conseil	7
4.	THÈMES ABORDÉS PAR LE CONSEIL	9
4.1	Actions réalisées par le conseil	9
4.2	Plan de mobilité durable, RTC et Parc-0-Bus	9
4.3	Plan de quartier	10
4.4	Environnement	10
4.5	Comité « Accueil des nouveaux arrivants »	10
4.6	Comité « Sécurité routière »	11
4.7	Group'Action Val-Bélair	11
4.8	Statistique des fréquentations des médias sociaux	11
4.9	Autres sujets discutés	11
5.	ORIENTATIONS 2015	12
6.	BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2014	12

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le conseil de quartier de Val-Bélaire comptait sur une équipe complète en 2014, mais sans membre coopté. Nous avons tenu de bonnes discussions dans le cadre de notre mandat notamment sur les changements de zonage et l'aménagement du territoire. Les citoyens viennent à nos réunions principalement sur invitations pour les consultations ou sur recommandation du conseiller municipal.

Nous avons été sensibilisés par le manque de sécurité dans le Parc Centaure en 2011. Le projet d'aménagement du terrain vague en face de l'aréna se parle depuis 2007 et ce n'est pas encore terminé pour toutes sortes de bonnes raisons pourtant il ne reste qu'à planter des arbustes. On constate que, ce que l'on croit simple devient compliqué. Il faut obtenir plusieurs permis et s'entendre avec plusieurs services et chacun a ses priorités et ses règles.

En 2014, on a connu l'aboutissement de certains dossiers comme le règlement omnibus pour corriger les normes de zonage sur le territoire 5 pages d'avis public dans le journal présenté à la même réunion. On a vu monter le projet du Carrefour de la Bravoure annoncé depuis des années et sans oublier le concessionnaire Hyundai qui nous offrira ses voitures. On a espéré le déblocage du développement Golf-de-Bélaire après de nombreuses discussions et présentations.

Le quartier change encore, les espaces à développer sont convoités pour le résidentiel, mais pas le parc industriel qui pourtant en 1993 les investisseurs étaient si nombreux qu'il fallait prévoir une deuxième phase d'industrialisation.

Les problèmes de circulation sont toujours présents et les inévitables travaux d'infrastructures sur le Boulevard Pie XI nous font faire des détours, connaître des nouveaux secteurs et déranger les résidents des rues concernées. La vitesse est le principal problème de sécurité routière, mais on observe également l'insouciance de certains piétons et cyclistes dans leur déplacement, ainsi que certains automobilistes qui stationnent n'importe où. Ils se plaignent ensuite des nouvelles interdictions de stationner qui s'installent.

Le RTC offre quelques départs de plus, mais un seul nouveau trajet express. Le Métrobus et le terminus sont encore dans les projets et les discussions, donc aucune bonne raison de nous rencontrer. Les rues résidentielles servent de stationnement le jour et les Parc-O-Bus sont presque complets surtout l'hiver.

Pour que le conseil de quartier fasse un bon travail, il faut de bon partenaire, je remercie Madame Nathalie Cournoyer pour ses présentations de demande d'opinions. Que ferait-on sans l'indispensable Monsieur Marc Bédard, il prépare les assemblées, répond aux questions, transmet les infos et nous guide dans nos décisions, MERCI. Mentionnons aussi le bon boulot de Xavier Mercier-Méthé, qui a eu la tâche de le remplacer quelques mois.

On est chanceux que notre conseiller municipal, perpétue la tradition de participer aux réunions du conseil de quartier et de nous donner des petits scoops sur les nouveaux projets. Il suggère aux citoyens de venir nous rencontrer pour parler de leurs problèmes ou présenter leurs projets, sûrement parce qu'il a confiance en nous.

Je salue et je remercie tous les membres du conseil de quartier pour leur collaboration à rendre nos réunions agréables parce qu'ils aiment leur quartier et ont le goût de l'améliorer. Les mercis s'adressent également à Madame Andrée Boulanger qui a quitté le conseil. Il faut souligner qu'être membre du conseil de quartier c'est faire partie d'une équipe de bénévoles.

Bonne soirée et au plaisir de vous rencontrer à nos réunions du 3^e mercredi du mois sauf en juillet et août.



Francine Dion, présidente

2. RAISON D'ÊTRE DU CONSEIL

2.1. Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Son rôle est de faciliter la consultation de la population concernant les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Interlocuteur privilégié de la Ville en matière de consultation, le conseil est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier tels que la sécurité, la circulation, les loisirs et la vie communautaire, l'environnement ou l'aménagement du quartier.

Le conseil de quartier de Val-Bélair a été constitué le 19 février 2004 à la demande de la population. Sont membres d'office au conseil, toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier ainsi que celles qui représentent un établissement commercial, industriel ou institutionnel situé dans le quartier.

2.2. Les membres du conseil d'administration

Le conseil de quartier est dirigé par un conseil d'administration composé de huit membres bénévoles élus par la population du quartier pour un mandat de deux ans : quatre hommes et quatre femmes auxquels peuvent s'ajouter trois personnes cooptées qui ont un mandat d'un an. Le conseiller municipal dont le district se situe dans les limites du quartier est également membre du conseil d'administration, sans droit de vote.

Voici les personnes qui ont siégé au sein du conseil de quartier de Val-Bélair lors de l'année 2014 :

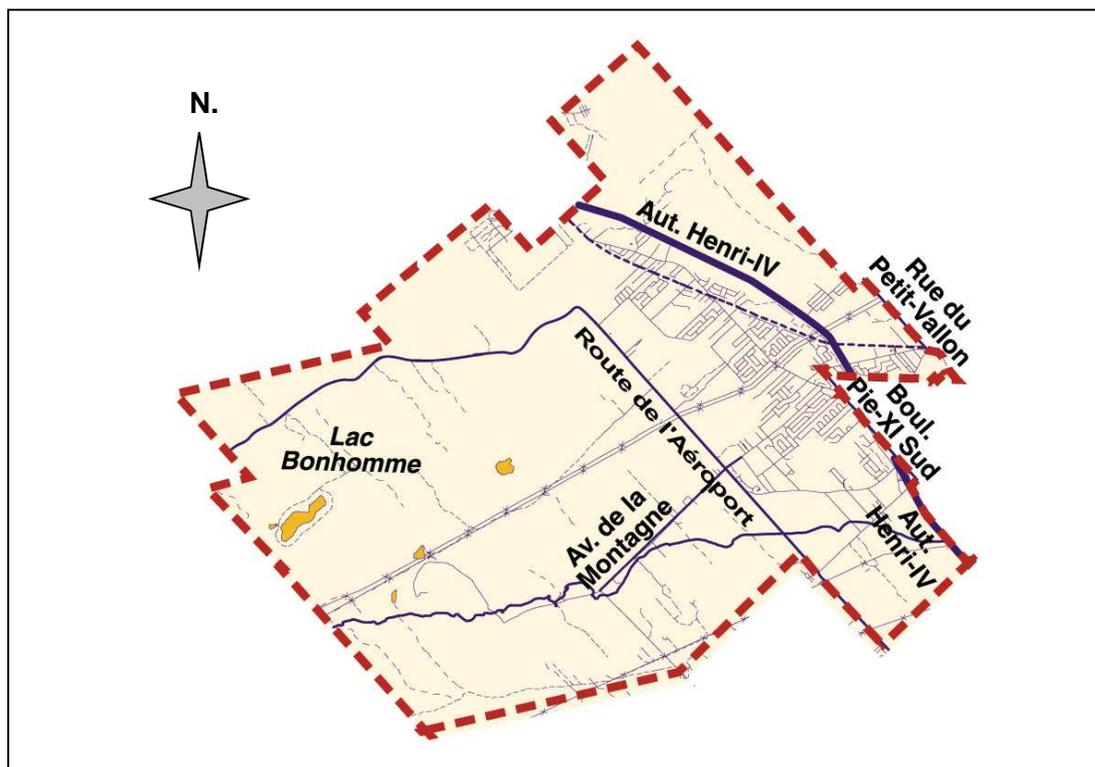
M^{me} Francine Dion, présidente
M^{me} Solange Girard-Déry, administratrice et trésorière
M^{me} Claudia Rochefort, secrétaire
M^{me} Isabelle Brodeur, administratrice
M. Gilles Dufresne, administrateur
M. Jean Thibault, administrateur
M. Éric Thibault, administrateur
M. Jocelyn Boudreau, administrateur

M. Sylvain Légaré, conseiller municipal du district électoral de Val-Bélair
M. Marc Bédard, conseiller en consultations publiques
M. Michel Langlois, secrétaire de soutien

Le mandat du conseil d'administration prendra fin à l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2015.

2.3. Le territoire du quartier

Le territoire du conseil de quartier de Val-Bélair correspond aux limites de l'ancienne ville de Val-Bélair. Il regroupe près de **10 000 résidences** et une population de **25 531 personnes en 2011**. Ses limites sont illustrées sur la carte ci-dessous.



3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

3.1 Séances ordinaires et de travail

Au cours de l'année 2014, le conseil d'administration a tenu neuf séances ordinaires et une assemblée générale le 16 avril 2014. Les séances se tenaient le troisième mercredi de chaque mois sauf en juillet et en août.

Plusieurs demandes d'opinion concernant le changement de zonage ont été traitées au cours de l'année. Les résolutions de ces demandes de modification ont été bien accueillies par le conseil d'arrondissement.

En 2014, plus de cent personnes ont participé aux différentes activités du conseil de quartier.

3.2 Invités aux séances du conseil

Voici une liste non exhaustive des personnes invitées ainsi que la nature des rencontres :

- M^{me} Nathalie Cournoyer, conseillère en urbanisme à la division de la gestion du territoire de l'arrondissement
- M^{me} Cathia Vallée, conseillère en planification et en développement des loisirs de l'Arrondissement de la Haute-Saint-Charles.
- Invités : Présentation sur l'activité commerciale et l'Association des gens d'affaires de Val-Bélair par M. Marc Rondeau, président de l'AGAVB et M. Michel Carrier.
- Invité : Présentation d'un futur CHSLD par M. Jean-Pierre Tremblay de Consultants JR.

3.3 Demandes d'opinion

Les demandes d'opinion qui ont été traitées au cours de l'année sont incluses dans le tableau des résolutions au point 3.5 :

Les numéros des 2 résolutions sont les suivantes : 15 et 16.

3.4 Participation à d'autres activités

Outre ces rencontres, des membres ont participé à différentes séances d'information ou de consultation tenues par la Ville, par l'Arrondissement ou par d'autres organismes pour connaître les projets et les mesures touchant le quartier. Ils ont également pris part à diverses activités d'échange et de formation s'adressant aux membres des conseils de quartier ainsi qu'à une activité de reconnaissance des bénévoles :

Février

24 Rencontre citoyenne sur le développement communautaire organisée par Mme Anne-Sophie Sanche du CSSS Québec-Nord (Francine Dion et Claudia Rochefort).

Mars

12 Présentation du projet résidentiel Golf-de-Bélair (Francine Dion).

Avril

6 Visite de l'exposition des Fermières et Artisanat-Loisirs par plusieurs membres du conseil de quartier

Juin

Tour de Ville et visite de la caserne des pompiers

Septembre

22 Formation pour la présidence, Isabelle Brodeur participe pour le CQVB

Octobre

- 15 Souper d'équipe et présentation d'une demande d'opinion omnibus
- 20 Formation sur l'urbanisme, Jocelyn Boudreau
- Parution d'un article dans le Journal de Val-Bélair

Novembre

- Réunion pour futur comité de sécurité routière d'arrondissement
- 9 Soirée des bénévoles au Grand Théâtre, spectacle André Sauvé

3.5 Résolutions du conseil

Le conseil a voté 21 résolutions sur divers sujets.

Résolution	Date	Libellé
CQVB-14-CA-01	14-01-15	Il est proposé par Mme Francine Dion, appuyée par Mme Solange Girard-Déry, d'élire au poste de secrétaire Mme Claudia Rochefort. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-14-CA-02	14-01-15	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M ^{me} Andrée Boulanger, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 116) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès verbal du mois de décembre 2013. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-14-CA-03	14-02-19	Il est proposé par M ^{me} Claudia Rochefort appuyé par, M. Jean Thibault, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 117) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès verbal du mois de janvier 2014. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-14-CA-04	14-03-19	Il est proposé par M. Éric Thibault appuyé par, M ^{me} Andrée Bélanger, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 018) à M ^{me} Véronique Gallichand pour la rédaction du procès verbal du mois de mars 2014. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-14-CA-05	14-05-21	Il est proposé par M Gilles Dufresne appuyé par M. Jean Thibault que les personnes suivantes soient élues aux postes de présidente M ^{me} Francine Dion, trésorière M ^{me} Solange Girard-Déry et secrétaire M ^{me} Claudia Rochefort. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-14-CA-06	14-05-21	Il est proposé par M Gilles Dufresne appuyé par M ^{me} Francine Dion de recommander à la Ville de modifier le territoire du quartier de Val-Bélair de façon à ce que le dit quartier soit délimité par le l'autoroute Henry IV jusqu'à la frontière nord du quartier de Neufchâtel excluant la rue du Jade et la rue de l'Arlésienne. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-14-CA-07	14-05-21	Il est proposé par M ^{me} Solange Girard-Déry appuyée par M. Jocelyn Boudreau de recommander à la Ville de modifier le territoire du quartier de Val-Bélair de façon à ce que la limite sud dudit quartier coïncide, sur toute sa longueur, à celle de l'Arrondissement de la Haute Saint Charles. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-14-CA-08	14-05-21	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M. Jocelyn Boudreau d'autoriser le paiement de trente-quatre dollars (chèque # 122) au Registraire des entreprises. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-14-CA-09	14-05-21	Il est proposé par M ^{me} Claudia Rochefort, appuyée par M. Jean Thibault, d'autoriser le paiement de trente-sept dollars et quinze sous (chèque # 119) à M Gilles Dufresne pour l'achat de café lors de

Résolution	Date	Libellé
		l'assemblée de l'AGA. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-14-CA-10	14-05-21	Il est proposé par M. Gilles Dufresne, appuyé par M. Jocelyn Boudreau, d'autoriser le paiement de treize dollars et soixante et un sous (chèque # 120) à M ^{me} Francine Dion pour l'achat de jus et d'eau lors de l'assemblée de l'AGA. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-14-CA-11	14-05-21	Il est proposé par M. Jocelyn Boudreau, appuyé par M. Jean Thibault, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 123) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès verbal du mois de mars 2014 et soixante-dix dollars (chèque # 121) pour la rédaction du procès verbal du mois d'avril 2014. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-14-CA-12	14-05-21	Il est proposé par M. Gilles Dufresne, appuyé par M. Jean Thibault, d'autoriser M ^{me} Francine Dion, M ^{me} Solange Girard-Déry et M ^{me} Claudia Rochefort à signer les chèques au nom du conseil de quartier. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-14-CA-13	14-09-17	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M. Éric Thibault, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 124) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès verbal du mois de mai 2014. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-14-CA-14	14-10-15	Il est proposé par M. Gilles Dufresne, appuyé par M. Jean Thibault, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 125) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de septembre 2014. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité</i>
CQVB-14-CA-15	14-11-19	<p>Sur proposition de M^{me} Solange Girard-Déry, appuyée par M^{me} Claudia Rochefort, il est unanimement résolu de recommander au conseil d'Arrondissement d'approuver le projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme</i> relativement à plusieurs zones situées dans le quartier de Val-Bélair, R.C.A.6V.Q. 153, avec les mentions particulières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le conseil d'administration tiens à dénoncer la lourdeur du projet de règlement et la quasi-impossibilité pour les citoyens de s'y retrouver. Il souhaite que l'Arrondissement fasse preuve d'un peu plus de compréhension à l'endroit des citoyens. • Demander à l'Arrondissement d'appuyer la demande consistant à procéder à la modification de l'article 878 du <i>Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme</i>, R.V.Q. 1400, afin de favoriser son application tel l'article 901 du <i>Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme</i>, R.C.A.6V.Q. 4. L'objectif étant de pouvoir obtenir le droit d'agrandir un bâtiment résidentiel sans les contraintes imposées par l'article 878.
CQVB-14-CA-16	14-11-19	<p>Sur proposition de M. Gilles Dufresne, appuyé par M. Jean Thibault, il est unanimement résolu de recommander au conseil d'Arrondissement d'approuver le projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme</i> relativement à plusieurs zones situées dans le quartier de Val-Bélair, R.C.A.6V.Q. 154, avec la mention particulière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir dans un projet d'amendement à venir, l'ajout de l'élevage d'animaux de basse-cour pour les zones agricoles localisées sur la route Sainte-Genève.

Résolution	Date	Libellé
CQVB-14-CA-17	14-11-19	Il est proposé par M. Éric Thibault, appuyé par M ^{me} Isabelle Brodeur, d'autoriser le paiement de cent dix-neuf dollars et soixante-dix-huit sous (chèque # 127) à M ^{me} Francine Dion pour l'achat de breuvages disponibles lors de la rencontre. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-14-CA-18	14-12-17	Il est proposé par M ^{me} Francine Dion appuyée par M. Jean Thibault, à la Ville de baliser son utilisation et de réduire la vitesse dans ce secteur. De plus, elle devrait prohiber la circulation entre 22 heures et 8 heures pour minimiser l'impact sur le voisinage. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-14-CA-19	14-12-17	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M. Jocelyn Boudreau, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 126) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès verbal du mois de novembre 2014. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-14-CA-20	14-12-17	Il est proposé par M ^{me} Isabelle Brodeur appuyée par M. Jocelyn Boudreau, d'autoriser le l'émission du chèque numéro 128 au montant de trente-sept dollars et quinze sous à M. Gilles Dufresne pour remplacer le chèque numéro 119 émis le 21 mai 2014. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-14-CA-21	14-12-17	Il est proposé par M. Gilles Dufresne, appuyé par M. Jocelyn Boudreau, d'autoriser M ^{me} Francine Dion, M ^{me} Solange Girard-Déry et M. Jean Thibault à signer les chèques au nom du conseil de quartier. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>

4. THÈMES ABORDÉS PAR LE CONSEIL

Dans le cadre de son mandat, le conseil de quartier a posé plusieurs actions en 2014. Demande de modification du territoire du conseil de quartier. Donner son opinion favorable au projet omnibus d'amendement de zonage. Demander une modification de l'horaire de circulation de motoneige et de VTT pour la quiétude des résidents à proximité de la piste sous les lignes de Hydro-Québec pour la tranquillité et la sécurité du voisinage et d'un futur CHSLD. Accueillir les citoyens pour les consultations pour l'aménagement de nouveaux parcs de quartier (rue des Insignes, rue Édimbourg et Émilie). Présentation d'une nouvelle version du projet domiciliaire Golf de Bélair. Travaux d'infrastructures dans les rues.

4.1 Actions réalisées par le conseil

Le conseil travaille à la réalisation des projets inscrits au plan directeur du quartier et sur l'emprunt nécessaire au paiement des frais qui y sont rattachés.

Les priorités retenues sont :

- La sécurité dans les parcs et les rues
- Compléter l'aménagement d'un terrain multisports pour les familles sur le terrain vague en face de l'Aréna 2 Glaces qui devrait être finalement complété en 2015.
- L'amélioration de la signalisation à des endroits stratégiques, notamment la base du Parc Mont-Bélair, la maison Belle-Eau, les centres communautaires et les parcs.

4.2 Plan de mobilité durable, RTC et Parc-0-Bus

Chaque année le conseil de quartier demande une rencontre avec les représentants du RTC pour parler d'amélioration du transport en commun et mieux connaître cet organisme. Comme les projets d'amélioration du transport en commun ne sont pas prévus pour le moment et que les résultats de l'étude sur le déplacement n'est pas disponible, ils préfèrent refuser notre invitation. Ils ajoutent des départs parce que le nombre d'utilisateurs augmentent mais pas de nouveaux circuits. Un autre plan de mobilité durable devrait être déposé en 2015, Val-Bélair fera-t-il partie des projets ?

Les citoyens utilisent encore les rues résidentielles comme stationnement le jour les Parc-O-Bus sont-ils mal connus ou mal situés ou faut-il en ajouter?

4.3 Plan de quartier

Le plan de quartier a été adopté en 2007, la majorité des actions choisies sont réalisées ou en voie de l'être tel le marché public, l'amélioration de l'équipement dans les parcs etc.

On a gardé un petit montant pour de l'affichage indiquant des lieux importants de Val-Bélair ce que l'on croyait simple ne l'est pas toujours car il faut se conformer à de nombreuses normes et règlements d'affichage.

4.4 Environnement

Le règlement sur le contrôle intérimaire (RCI) concernant les cours d'eau dans le bassin versant occasionne des exigences et des travaux supplémentaires pour les citoyens et les promoteurs qui désirent s'établir dans ces secteurs visés. La plantation d'arbres et l'aménagement des berges des ruisseaux est surveillée et obligatoire.

Pour les promoteurs, penser d'ouvrir un nouveau développement domiciliaire il faut être patient c'est maintenant plus compliqué, il faut plusieurs permis et que leurs projets passent dans plusieurs mains et parfois en consultation publique et une présentation au conseil de quartier est appréciée.

Le conseil de quartier demeure et restera vigilant sur la protection de l'environnement.

4.5 Comité « Accueil des nouveaux arrivants »

Des pochettes destinées aux nouveaux résidents qui en font la demande sont toujours disponibles. Dans cette pochette, nous avons réuni des dépliants et des informations sur les services municipaux, les activités paroissiales et communautaires ou autres utiles pour l'intégration des nouveaux arrivants dans notre quartier.

On en a fait la publicité dans les journaux de quartier et une demande est faite pour que ce soit ajouté sur notre site internet.

Elles sont disponibles à la réception du Bureau administratif au 3490, Route de l'Aéroport aux heures de bureau.

4.6 Comité « Sécurité routière »

Aucune activité n'a pu être organisée en 2014, les nombreux changements dans les conseils de quartier de l'arrondissement ont rendu plus complexe la formation d'un comité de sécurité routière. Partout dans l'arrondissement les problèmes liés à la sécurité routière sont les mêmes et souvent reliés à la vitesse.

Dans notre quartier, la vitesse a fait la manchette au cours de l'été, les citoyens ont souligné l'absence d'opérations policières. Des opérations policières sont faites dans certaines rues ciblées et d'autres à la rentrée des classes mais ils ne peuvent être partout le nombre de véhicules étant limités.

A la fin de l'automne, un comité de sécurité routière a repris les activités avec des nouveaux membres, Francine Dion et Jocelyn Boudreau représentent le conseil de quartier de Val-Bélair. Au moins une activité devrait se tenir en 2015.

4.7 Group' Action Val-Bélair

Cette table de concertation formée par des représentants de groupe communautaires a comme mandat de trouver des solutions pour améliorer la situation des personnes en état de vulnérabilité. Le CSSS Québec-Nord

en coordonne les activités. Une nouvelle organisatrice communautaire et quelques nouveaux collaborateurs des secteurs de la paroisse, scolaire ou sociocommunautaires.

Une activité de consultations organisée l'an dernier sur la présence de la pauvreté, une cuisine collective a débutée et la réouverture du CLSC dans le secteur serait souhaitable ont convenu les participants, entre autre.

Une activité de cuisine collective a débuté destinée à des familles 1 fois par mois au Centre Georges d'Or. D'autres activités sont à venir en 2015.

4.8 Statistique des fréquentations des médias sociaux

La page Web qui est hébergée sur le site internet de la Ville de Québec a été visitée à plusieurs reprises par des personnes différentes.

La page Facebook a pris une pause puisque personne n'avait le temps de la mettre à jour et que le site de la Ville est plus complet.

4.9 Autres sujets discutés

Outre les actions entreprises par le conseil de quartier, d'autres sujets ont été discutés lors de nos réunions mensuelles et ont fait l'objet d'un suivi de la part de l'administration municipale ou du conseiller municipal. Plusieurs d'entre eux ont été amenés par des citoyennes ou des citoyens ou encore par des organismes.

Le conseil de quartier est un excellent lieu d'échanges et de discussions pour toute question d'intérêt collectif touchant la qualité de vie du quartier. De plus, grâce à ses relations avec la Ville de Québec et à la présence du

conseiller municipal, le conseil bénéficie d'information privilégiée concernant plusieurs dossiers municipaux.

5. ORIENTATIONS 2015

La qualité de milieu de vie de nos citoyens dans notre quartier, l'aménagement de nos quartiers, l'augmentation ou la préservation des services offerts aux résidents et être à l'écoute de nos citoyens demeurent notre principal objectif pour 2015.

6. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2014

Au 1^{er} janvier 2014, le solde au compte était de 829 \$. S'est ajouté une subvention annuelle de fonctionnement, en provenance de l'Arrondissement, d'un montant de 680 \$. De ce montant, ont été dépensés 1022 \$ afin de couvrir notamment des frais d'administration bancaires, postaux et de secrétariat. Le solde au compte au 31 décembre 2014 était de 487 \$.